

«Le futur de la filière passe par l'industrialisation»

Chimsco est à l'origine un fabricant de charpentes préfabriquées. En 2009, l'entreprise namuroise élargit sa palette de services en rachetant la sprl Meunier-Mourin, spécialisée dans la construction d'habitations en ossature bois. Un mariage de raison qui témoigne de l'industrialisation croissante de la construction bois. Portrait.

Chimsco surfe résolument sur la vague verte. Son directeur, Xavier Michaux, peut se targuer d'avoir eu le nez fin en ayant misé, voici quelques années, sur l'essor des constructions bois. En l'espace de onze ans, sa société a d'ailleurs vu son chiffre d'affaires passer de plus 300.000 à plus de 4 millions d'euros.

L'aventure de la société Chimsco débute dans les années septante, sous le nom de Chims. Il s'agit alors d'une des premières usines de Belgique à construire des charpentes industrielles en bois. L'entreprise, située sur le zoning de Achêne, est reprise suite à la faillite de Chims en 2002 par Aimé Michaux qui la renomme Chimsco. La production se limite alors à une centaine de charpentes. C'est le fils, Xavier Michaux, qui fera décoller l'activité avec une production actuelle de plus de 600 charpentes par an. L'usine compte désormais 37 personnes et est dotée de deux tables d'assemblages entièrement automatisées réparties sur deux sites.

«La flambée des prix de l'immobilier booste le marché des extensions bois»

La production des ateliers est fournie à des couvreurs, des entreprises de toiture, des entreprises générales de construction ainsi que directement à des particuliers. Outre la fabrication, Chimsco peut aussi assurer la pose des charpentes produites en ses ateliers.

DIVERSIFICATION

Ne voulant pas mettre tous ses œufs dans le même panier, Xavier Michaux décide assez rapidement de diversifier les activités de l'entreprise. En parallèle des charpentes industrielles, Chimsco se lance aussi dans la fabrication de carports et d'abris de jardin. Etant attentif à l'évolution du marché, il se dit qu'il manque encore une corde à son arc: la construction à ossature bois.

Chimsco décide en 2009 de reprendre la sprl Meunier-Mourin, une petite structure déjà active dans ce segment depuis plus de vingt ans. Le patron de l'époque, Gérard Meunier, avait d'ailleurs érigé en 2007 la première maison passive certifiée en ossature bois. La société fusionne avec Chimsco et devient le département «Maison Bois Meunier» au sein de cette dernière.

Xavier Michaux: «Le savoir-faire de Gérard Meunier combiné à nos équipements et notre infrastructure nous a permis de nous lancer dans la préfabrication d'habitation en ossature bois. Une étape

obligatoire pour poursuivre notre développement. Nous réalisons ainsi les éléments en bois sur mesure, sur base des plans des architectes.»

OSSATURE EN KIT

Les ossatures bois conçues par Chimsco peuvent être montées



XAVIER MICHAUX – «L'image de la cabane en bois ou de la maison thermos est totalement révolue».

directement par ses charpentiers. L'intervention de ces derniers se limite au gros œuvre fermé : installation de la structure en ossature bois, placement de l'isolation – 30 cm de ouates de cellulose ou de fibres de bois insufflées – et teste de l'étanchéité à l'air. Bon an, mal an, Chimsco érige une quarantaine de maisons ou extensions, à majorité en basse énergie. Petite particularité: ces ossatures en bois sont également vendues en kit pour l'auto-construction.

Xavier Michaux: «Tous les bois sont coupés à dimensions et numérotés. Nous fournissons un guide de montage. Il arrive assez fréquemment qu'un entrepreneur général ou même un menuisier nous commande des éléments en kit pour bâtir lui-même l'extension désirée par son client.»

EXTENSION BOIS ET AUTO-CONSTRUCTION

L'auto-construction rencontre chez les particuliers aussi un succès croissant. Une manière pour eux de limiter les coûts de construction.